

Le gouvernement Michel lègue un déficit de 7,7 milliards d'euros

Le Bureau du plan se montre pessimiste sur les finances publiques.

PIETER BLOMME

S'il souhaite atteindre l'équilibre budgétaire, le prochain gouvernement fédéral n'aura pas d'autre choix que de faire des économies ou d'introduire de nouveaux impôts. On peut en effet conclure des nouveaux chiffres communiqués par le Bureau du plan que le déficit de cette année s'élèvera à 1,7% du PIB, soit un peu plus de 7,7 milliards d'euros.

La semaine dernière, la ministre du Budget Sophie Wilmès (MR) s'était montrée euphorique à propos du budget 2018, qui s'est clôturé sur un déficit de 0,8% ou 3,6 milliards d'euros. «Cela fait dix ans que la Belgique n'a plus atteint un tel résultat», a-t-elle déclaré. Le Plan confirme ce chiffre dans de nouvelles prévisions communiquées ce jeudi. Ce résultat s'explique en partie par une mesure unique du gouvernement. Sous l'impulsion de l'ancien ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA), le gouvernement a augmenté les amendes infligées aux entreprises et aux indépendants qui ne versaient pas suffisamment – ou pas du tout – d'impôts anticipés. Résultat: les paiements ont afflué. Mais cet effet ne se reproduira pas cette année, ce qui explique la hausse du déficit 2019 à 1,7%. Une autre explication est à trouver du côté des perspectives de croissance économique. Le Bureau du plan s'attend à une croissance de 1,3% cette

année, contre des prévisions de 1,5%. Ce ralentissement s'explique par les tensions commerciales internationales et par le Brexit. Toute baisse de régime de la croissance s'accompagne d'une diminution des revenus d'impôts.

Le gouvernement Michel pourrait en principe effectuer un dernier contrôle budgétaire et faire certains ajustements, mais il n'en a apparemment pas l'intention. Le gouvernement étant aujourd'hui en affaires courantes, il lui est quasiment impossible de prendre de nouvelles mesures. Le comité de monitoring, composé de hauts fonctionnaires chargés de calculer en détail le déficit, ne sera plus sollicité.

Taux bas

Il faudra donc attendre la mise en place du nouveau gouvernement, après les élections du 26 mai. La nouvelle équipe devra au moins faire les mêmes efforts que le gouvernement Michel. Ce dernier a ramené le déficit de 3,1 à 1,7%. Mais le nouveau gouvernement devra réaliser des économies sans bénéficier de l'avantage des taux bas. Grâce aux taux plus bas qu'attendu, le gouvernement Michel a pu économiser des milliards d'euros de charges d'intérêt. On s'attend à ce que ce ne soit plus le cas pendant la prochaine législature. D'où la nécessité d'économiser ou de lever de nouveaux impôts. Pour l'instant, on ne trouve pas beaucoup de propositions d'économies dans les programmes

électoraux. Au contraire. Pratiquement tous les partis militent pour des baisses d'impôts...

1,7%

D'après les chiffres communiqués par le Bureau du plan, le déficit s'élèvera cette année à 1,7% du PIB, soit un peu plus de 7,7 milliards d'euros.

PRÉVISIONS

COUP DE RABOT SUR LA CROISSANCE

La Commission européenne a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour la Belgique et l'ensemble de la zone euro. Le produit intérieur brut belge gagnerait 1,3% cette année au lieu du 1,5% espéré il y a encore trois mois. La révision s'explique par une **demande extérieure** qui devrait baisser – les carnets de commandes font grise mine. Et le ralentissement devrait **se poursuivre l'année prochaine** dans notre pays – alors que la Commission table sur une légère reprise en 2020 pour l'ensemble de la zone monétaire.

P. 3